

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 14 mai 1971

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

[Français]

M. H.-Pit Lessard (LaSalle): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 3^e rapport du comité permanent des transports et des communications.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-Verbaux de ce jour.]

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES JEUNES CHÔMEURS—LE LANCEMENT DE NOUVEAUX PROGRAMMES

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): La question que je veux poser au premier ministre porte sur le chômage chez les jeunes Canadiens, qui s'établit au taux réel de 13.6 p. 100 et au taux désaisonnalisé de 12.3 p. 100. Étant donné ces chiffres et le fait qu'ils se rapportent à une période précédant l'exode des étudiants à la recherche d'un emploi d'été, le gouvernement a-t-il l'intention de lancer de nouveaux programmes pour résoudre le problème du chômage, surtout pendant l'été, chez les jeunes en général?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, nous n'en avons pas l'intention en ce moment. Il est toujours possible que le gouvernement présente de nouveaux programmes au moment opportun s'ils paraissent souhaitables, mais nous n'en prévoyons pas pour le moment. Je rappelle au chef de l'opposition qu'il y a quelques semaines, nous avons annoncé des subventions d'environ 57 millions de dollars pour résoudre ce problème. Le montant est beaucoup plus considérable que les quelques millions alloués l'an dernier qui étaient tout de même plus que le zéro d'auparavant. Comme l'honorable représentant le sait, le secrétaire d'État a annoncé qu'on ajoutait 10 millions, ce qui porte le total à 67 millions pour les mois d'été. Nous croyons que c'est une amélioration sensible comparativement à tous les programmes antérieurs.

L'hon. M. Stanfield: Les chiffres publiés hier n'indiquent-ils pas en fait une situation beaucoup plus grave que le gouvernement n'avait prévue en se fondant sur les

prévisions du ministre des Finances? Ne s'agit-il pas d'un contexte nouveau dans lequel le gouvernement devrait envisager le problème des emplois d'été et de l'emploi des jeunes Canadiens en général?

Le très hon. M. Trudeau: En effet, monsieur l'Orateur, comme le ministre des Finances l'a déclaré hier, les nouveaux chiffres publiés hier nous inquiètent. Nous les examinerons très attentivement pour voir s'ils révèlent une évolution de la tendance favorable qui existait depuis septembre dernier. Toutefois, je dois mettre en garde l'opposition, qui a appuyé non seulement la dépense de 10 millions de dollars annoncée par le secrétaire d'État il y a quelques jours, mais qui en a réclamé davantage, contre les dangers qu'il y aurait à s'occuper uniquement des jeunes sans tenir compte des nombreux pères de famille au Canada à qui il faut aussi penser. Par conséquent, comme les ressources du pays ne sont pas illimitées, nous ne devons pas songer uniquement à consacrer de l'argent aux jeunes, comme l'opposition semble vouloir le faire.

L'hon. M. Stanfield: Nous obtiendrons les chiffres pour une plus longue période d'ici quelques jours et le gouvernement doit en accepter la responsabilité aussi bien que ceux qui ont trait aux jeunes. Toutefois, je voudrais demander au premier ministre s'il se propose de revenir sur sa décision d'imposer un autre portefeuille au secrétaire d'État qui est chargé de la mise en œuvre de ce programme d'emplois d'été pour les étudiants. Ne déchargera-t-il pas le ministre de cette responsabilité par suite de ces chiffres alarmants ou croit-il que cette responsabilité supplémentaire confiée au ministre ne nuira aucunement à la mise en œuvre du programme, pas plus que la rédaction d'un livre n'a empêché le ministre de mettre à l'exécution le programme initial de développement?

Le très hon. M. Trudeau: J'en tiendrai certainement compte, monsieur l'Orateur, mais je voudrais bien que l'opposition songe à adopter le bill sur la réorganisation du gouvernement, ce qui nous permettrait de nommer d'autres ministres.

M. Woolliams: Cela ne nous aiderait pas.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien comment l'opposition peut parler d'assiette au beurre et prétendre, d'une part, que le gouvernement se propose de créer trop de ministères et tenter d'empêcher l'adoption du bill sur l'organisation, et, d'autre part, soutenir que nous devrions établir un ministère de la Jeunesse, comme ce fut le cas l'autre jour, ou un ministère de la Femme et la veille un nouveau département...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Baldwin: J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur. Comme d'habitude, le premier ministre dénature